


Date de publication : Mai 2017

SECTION 1 – IDENTIFICATION	
Identité :	NETTOYANT POUR VERRE ET ACIER INOXYDABLE
Marque :	N° 211 NETTOYANT POUR VERRE ET ACIER INOXYDABLE
Nom et adresse du fabricant :	Meterpak inc., 1270 Fewster Drive, Mississauga (Ontario) L4W 1A4, Canada; tél. : 905 624-3066
Classe chimique :	Mélange
Numéro de téléphone pour le transport d'urgence (24 heures) – CHEMTREC : 1 800 424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1 703 527-3887 (ailleurs dans le monde)	

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS	
Le produit est emballé dans des sachets hydrosolubles. Le contact direct avec la poudre est peu probable dans des conditions normales. Cependant, en cas de problème ou de conditions inhabituelles :	
Classification du SGH : Pour le contenu du sachet : Irritation cutanée – catégorie 2 Lésions oculaires graves – catégorie 1	
	
DANGER! Provoque de graves lésions aux yeux. Provoque une irritation cutanée.	
Dangers potentiels pour la santé (aigus et chroniques) : (Consulter la section 11 pour plus d'information)	
Ingestion :	Peut causer une irritation gastro-intestinale transitoire.
Contact avec les yeux :	Peut causer de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau :	Peut causer une irritation.
Inhalation :	L'exposition aux poussières peut causer une irritation des voies respiratoires.
Effets environnementaux potentiels : (Consulter la section 12 pour plus d'information)	

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS			
Nom chimique	Nom usuel	N° de CAS	Fourchette de composition
Alkylnaphtalènesulfonate de sodium	Surfactant	S.O.	50-70 %
Alkylbenzènesulfonate	Surfactant	S.O.	15-25 %
EDTA sodique	EDTA	64-02-8	10-20 %

SECTION 4 – PREMIERS SOINS	
Premiers soins :	
Ingestion :	Diluer en buvant 1 à 2 verres d'eau. Ne PAS provoquer de vomissements. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Rincer la peau exposée à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation :	Quitter la zone empoussiérée. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

SECTION 5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE	
Point d'éclair (méthode utilisée) : S.O.	
Inflammabilité :	
Limite supérieure d'inflammabilité : Inconnue	
Limite inférieure d'inflammabilité : Inconnue	
Limites d'explosivité : LSE : S.O. LIE : S.O.	
Température d'auto-inflammation : S.O.	
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone et de soufre	
Données d'explosion (sensibilité au choc mécanique) : Inconnues	
Données d'explosion (sensibilité à la décharge statique) : Inconnues	

SECTION 5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE (suite)

Moyens d'extinction :

Appropriés : CO₂, eau ou poudre chimique

Inappropriés : Aucun connu

Protection des pompiers :

Dangers spécifiques du produit : Aucun connu

Équipement de protection et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre des vapeurs potentiellement irritantes ou sensibilisantes.

SECTION 6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Garder au minimum la quantité de poussières en récupérant le produit (voir « Inhalation » dans les effets sur la santé). Prévenir l'exposition à la poussière avec des appareils respiratoires avec filtre HEPA approuvés par le NIOSH. Réduire au minimum le contact prolongé avec la peau en portant des gants.

Précautions environnementales : L'ÉLIMINATION DOIT RESPECTER LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE, PROVINCIALE/TERRITORIALE ET LOCALE. Le produit sec peut être envoyé au dépotoir si la réglementation locale le permet. Jeter le récipient vide à la poubelle. Les eaux usées contenant le produit peuvent être rejetées dans les égouts conformément à la réglementation fédérale, provinciale/territoriale et locale.

Méthodes de confinement : Pour les déversements de produit sec, recueillir le produit dans un contenant approuvé en gardant au minimum la production de poussières. Aspirer la poussière restante, au besoin.

Méthodes de nettoyage : Recycler ou éliminer le produit, au besoin, conformément à la réglementation. Essuyer tous les petits déversements avec un linge humide. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Ne pas manipuler avec des mains mouillées. Éviter d'aspirer des poussières du produit. Se laver les mains avant de manger.

Précautions à prendre pour le stockage : Conserver dans un endroit frais et sec. Garder le produit sec pour éviter l'agglomération des granules.

SECTION 8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Lignes directrices pour l'exposition : Garder les poussières au minimum.

Contrôles d'ingénierie : Aération normale de la pièce.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Protection oculaire et faciale : Aucune nécessaire pour l'utilisation normale par le consommateur.

Protection cutanée : Aucune nécessaire pour l'utilisation normale par le consommateur.

Protection respiratoire : Aucune nécessaire pour l'utilisation normale par le consommateur.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, état physique, forme) :

Poudre gris-bleu dans un sachet hydrosoluble.

Odeur : Non parfumé

État physique : Granules solides à 20 °C (68 °F)

Tension de vapeur (mm Hg) : S.O.

Densité de vapeur (air = 1) : S.O.

Point d'ébullition : S.O.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : S.O.

Point d'éclair (méthode utilisée) : S.O.

Seuil de perception de l'odeur : S.O.

Solubilité dans l'eau : Complètement soluble à 20 °C (68 °F)

Température de dégradation : S.O.

Vitesse d'évaporation (nBuOAc = 1) : S.O.

Point de fusion/congélation : S.O.

pH (d'une solution à 1 %) : 7,0

Composé organique volatil (COV) : Sans objet – produit non réglementé pour le contenu de COV à l'échelle fédérale ou provinciale.

SECTION 10 – STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique : Stable

Conditions à éviter : Flamme nue

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, acides

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone et de soufre

Risque de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Le produit étant vendu dans des sachets hydrosolubles, le contact direct est peu probable. Cependant, en cas de problème ou de conditions inhabituelles :

Signes et symptômes d'exposition :

Ingestion : Irritation gastro-intestinale légère possible, avec nausée, vomissements et/ou diarrhée.

Contact avec les yeux : Le contact oculaire avec le produit peut provoquer une irritation ou des lésions graves.

Contact avec la peau : Le contact cutané avec le produit ou sa solution aqueuse peut causer une irritation.

Inhalation : L'exposition prolongée à la poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

Troubles médicaux généralement aggravés par l'exposition : Aucun connu.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES (suite)**Toxicité des composants :**

Alkylnaphtalènesulfonate de sodium	DL ₅₀ (orale, rat) = > 5 000 mg/kg
Alkylbenzènesulfonate	DL ₅₀ (orale, rat) = 300-2 000 mg/kg
EDTA sodique	DL ₅₀ (orale, rat) = 1 780 mg/kg

Effets chroniques : Aucun effet chronique sur la santé attendu.

Organes cibles : Aucune toxicité pour un organe cible signalée.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient de ce produit présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est reconnu comme un cancérogène humain probable, possible ou confirmé par le CIRC, l'OSHA, le NTP ou l'ACGIH.

SECTION 12 – DONNEES ECOLOGIQUES

Selon les données d'écotoxicité et de transformation chimique, les ingrédients de ce produit ne devraient pas nuire à l'environnement lorsqu'ils sont éliminés par les moyens habituels.

SECTION 13 – DONNEES SUR L'ELIMINATION

Méthode d'élimination des déchets : L'ÉLIMINATION DOIT RESPECTER LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE, PROVINCIALE/TERRITORIALE ET LOCALE.

Utilisation normale : Le consommateur peut jeter le contenant vide à la poubelle, ou le recycler si les installations le permettent.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport : Non réglementé comme marchandise dangereuse.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**États-Unis**

Tous les composants de ce produit ajoutés intentionnellement sont compris dans l'inventaire de la TSCA des États-Unis.

EPA Registration Number : Sans objet

Substances chimiques SARA 313/302/304 : Aucune

Substances chimiques SARA 311/312 : Risque aigu pour la santé

Proposition 65 de la Californie

ATTENTION! Ce produit contient des traces d'un produit chimique reconnu comme cancérogène par l'État de la Californie.

Naphtalène 91-20-3

CANADA

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés du Canada, et cette FDS contient toute l'information demandée par le Règlement.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Les parfums contenus dans les produits concernés par cette FDS respectent les lignes directrices de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Degré de risque :	Santé :	2	4 = EXTRÊME
	Inflammabilité :	1	3 = ÉLEVÉ
	Réactivité :	0	2 = MODÉRÉ
			1 = LÉGER
			0 = NÉGLIGEABLE

* S.O. – Sans objet

Les données fournies ne sont destinées qu'à l'utilisation en santé et sécurité au travail.

AVERTISSEMENT : Cette FDS vise à fournir un bref résumé de nos connaissances et conseils relatifs à l'utilisation de ce produit. Les renseignements contenus ont été tirés de sources que Meterpak inc. considère fiables et exactes, à sa connaissance. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif de réglementation des communications du danger à l'échelle mondiale.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Chaque utilisateur du produit doit évaluer les conditions d'utilisation et établir des mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou le déversement dans l'environnement. Meterpak inc. n'est aucunement responsable des blessures de l'utilisateur ou de tiers ou des dommages matériels résultant de la mauvaise utilisation du produit.